



Avis d'enquête publique relative au projet d'aménagement de l'ancien site industriel de Stellantis

ACTUALITÉ

ACTES ADMINISTRATIFS

Lundi 3 novembre 2025

Avis d'enquête publique relative au projet d'aménagement de l'ancien site industriel de Stellantis

Par arrêté municipal n° 2025_603 en date du 17 octobre, une enquête publique relative aux demandes de permis de construire et la déclaration préalable déposés par la société SCI VGP PARK VELIZY représentée par Monsieur Aurélien COUDERT, sise 2 route de Gizy Vélizy-Villacoublay, se déroulera du 3 novembre 2025 au 3 décembre 2025 à la mairie de Vélizy-Villacoublay, aux jours et heures habituels d'ouverture.



Monsieur Jean-Damien WAQUET, désigné par le Tribunal Administratif de Versailles, exercera les fonctions de commissaire enquêteur. Monsieur Roland REYNOUARD est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête publique, comprenant notamment les demandes d'autorisation d'urbanisme et l'avis de la MRAE, ainsi que le registre d'enquête, seront mis à disposition à l'accueil de la Mairie de Vélizy-Villacoublay où toute personne pourra en prendre connaissance durant l'enquête publique aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie, soit :

- Le lundi de 8h30 à 17h00
- Le mardi de 8h30 à 12h et de 15h00 à 20h

- Le mercredi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 9h à 12h.

Les observations seront consignées sur le registre à feuillets non mobiles spécialement ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Elles pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique portant sur un projet d'aménagement de l'ancien site industriel de Stellantis, situé 2 route de Gizy - Velizy-Villacoublay
Mairie de Velizy-Villacoublay
2 Place de l'hôtel de ville -B. P 50051
78146 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

Par ailleurs, elles pourront être déposées via le site internet de ville sur le portail famille : www.velizyvillacoublay.fr / Mes démarches en ligne / Nouvelle démarche / Aménagement et urbanisme.

Les observations écrites par courrier seront visées et datées par le Commissaire Enquêteur, puis mentionnées et annexées au registre.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier sera consultable sur un site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/vgp-park-velizy> . Les éventuelles observations, propositions ou questions du public seront consignées par voie électronique : vgp-park-velizy@mail.registre-numerique.fr

Conformément aux articles L. 123-10 et R. 123-11 du code de l'environnement, l'enquête publique, d'une durée de 30 jours consécutifs, débutera le lundi 3 novembre 2025 à 8h30 et s'achèvera le mercredi 3 décembre 2025 à 23h59.

Un avis au public, faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique, sera publié, dans deux journaux diffusés dans le département, quinze jours minimum avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci.

Monsieur Jean-Damien WAQUET, commissaire-enquêteur, recevra en personne, en mairie, les observations du public les :

- Lundi 3 novembre 2025 de 13h à 17h
- Samedi 15 novembre 2025 de 9h à 12h
- Mercredi 19 novembre 2025 de 13h30 à 17h
- Mardi 25 novembre 2025 de 16h à 20h.

À l'expiration du délai d'enquête fixé à l'article 5, le registre sera clos, paraphé et signé par le commissaire-enquêteur, qui dans un délai d'un mois, transmettra au Maire le dossier et le registre d'enquête, accompagné de ses conclusions motivées. L'autorité compétente informera le demandeur, dans les huit jours, de la date de réception du rapport et de la substance des conclusions.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, au service urbanisme de la Mairie de Velizy- Villacoublay. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dès la clôture de l'enquête.